

Vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 2 0 ■ JANVIER 2 0 2 1

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

■ Retraite

Le Docteur CHASSIGNEUX prend sa retraite, après 43 ans au service des Saint-Jeannais.

Un Livre d'Or est mis à la disposition des habitants, en mairie, durant les mois de janvier et février, si vous souhaitez lui laisser un petit message.

Nous organiserons un moment d'échanges au mois de mars, pour le remercier de son dévouement et de sa disponibilité et lui remettre ce Livre d'Or.

■ Conseil Municipal

Lors de sa séance du 10 décembre 2020 ont été accueillis deux nouveaux conseillers municipaux :

- Patrice Besnier, qui remplace Roger Clocheau qui nous a malheureusement quittés au mois de novembre
- Sébastien Duffournet, qui succède à Murielle Valat qui a présenté sa démission.

CRISE SANITAIRE

Vœux du Maire

La situation sanitaire ne nous permet malheureusement pas d'organiser la cérémonie des vœux cette année. Mais cela n'empêche pas Madame le Maire, l'ensemble des agents de la commune et des élus municipaux de vous souhaiter, à chacune et chacun d'entre vous, une excellente année 2021.

Nous espérons que 2021 nous permettra d'organiser de nouveau ces moments conviviaux qui manquent tant à notre commune. Rendez-vous est donc pris pour 2021 !

TRAVAUX

Travaux du mois de janvier

- Poursuite des travaux de déconstruction de la MPT (Une benne sera installée sur le terrain communal à proximité de la grange David pour l'évacuation des gravats)

ENVIRONNEMENT

Point d'apport volontaire

Comme annoncé dans le Petit Journal Saint-Jeannais, un point d'apport volontaire des déchets va être installé début janvier par le Pays Voironnais, sur le parking du Marché aux cerises. Il sera mis à la disposition de l'ensemble des habitants du chemin des Cornelles, du bas de la Côte du Marché aux Cerises et de la première partie de la Rue de la Franquette.

La collecte en porte à porte va perdurer jusqu'au 1^{er} février, avant d'être supprimée au profit de ce point d'apport volontaire. Les riverains concernés seront informés directement par le Pays Voironnais.

EN BREF

■ Bienvenue à

- Noïr Koujdad née le 26 novembre

■ Elle nous a quittés

- Colette Mestrallet veuve Eymard le 17 décembre

■ Artisans, commerçants, entrepreneurs...

Afin de promouvoir votre activité et de vous faire connaître des Saint-Jeannais, nous souhaitons vous référencer sur notre site internet.

Aussi, si le siège de votre activité est sur Saint-Jean, et que vous souhaitez apparaître sur le site, merci de contacter Sandrine Moncho, en charge de la commission vie économique : s.moncho@stjeandemoirans.fr

■ Artisan chocolatier Sandrine Chappaz

Vous pouvez passer commande sur le site internet www.chocolatschappaz.com et choisir sur la page coordonnées et livraison, "Livraison tout près de chez vous" en sélectionnant Saint-Jean-de-Moirans et la date de livraison souhaitée.

Prochaines dates de livraison :

Vendredi 8 et 22 janvier

De 18 h à 18 h 45

Sur la place du marché

■ Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 1^{er} février de 16 h 30 à 19 h 30** au centre socio-culturel.

Les besoins de sang sont toujours aussi importants (10 000 dons par jour pour soigner un million de malades par an). Alors, n'hésitez pas, jeunes ou moins jeunes, à venir nombreux donner notre sang.

Rendez-vous sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du conseil municipal du 10 décembre ont été prises les délibérations suivantes :

- Acompte sur la subvention 2021 – Maison Pour Tous. VOTE : 26 voix pour.
- Acompte sur la subvention 2021 – Les P'tits Loups. VOTE : 25 voix pour.
- Subvention exceptionnelle 2020 à la Maison Pour Tous. VOTE : 26 voix pour.
- Subvention exceptionnelle 2020 à l'ACCA. VOTE : 26 voix pour.
- Décision modificative n°4. VOTE : 21 voix pour, 6 abstentions.
- Répartition interco des charges des écoles publiques – Ville de Rives. VOTE : 27 voix pour.
- Création d'un poste d'adjoint administratif. VOTE : 21 voix pour, 6 abstentions.
- Modification du versement du complément de rémunération. VOTE : 27 voix pour.
- Projet d'Association Syndicale Libre pour la gestion des parties communes de la MPS et les logements sociaux. VOTE : 21 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions.
- Demande d'inscription à l'arrêté préfectoral de démoustication. VOTE : 25 voix pour, 2 abstentions.
- Extinction partielle de l'éclairage public. VOTE : 21 voix pour, 6 voix contre.
- Création d'un comité consultatif « éclairage public ». VOTE : 21 voix pour, 6 voix contre.
- Désignation de membres – commissions et représentations. VOTE : 27 voix pour.
- Convention avec l'Etat pour le Procès-Verbal Electronique (PVe). VOTE : 27 voix pour.
- Convention avec l'Etat pour la mise en fourrière des véhicules en stationnement gênant ou abusif sur les espaces publics. VOTE : 27 voix pour.
- Etude sur le détournement d'un chemin public au Trincon. VOTE : 19 voix pour, 8 abstentions.

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. Un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

WECRE FRANCE

Venez rejoindre WECRE France

La nouvelle équipe de WECRE France vous souhaite une belle année 2021 pleine de sérénité et de solidarité. Comme évoqué dans le dernier numéro du Vivre Ensemble, WECRE France se relance en élargissant son collectif.

L'objectif est d'accompagner nos amis de "l'Association Culturelle "WECRE Burkina" dans ses actions dont une des missions principales est « que la jeunesse puisse s'inventer des rêves d'avenir dans un pays qu'ils auront contribué à faire advenir ». Leur sensibilisation passe par des actions culturelles autour de 6 thèmes bien définis : « Le théâtre forum, la littérature, le cinéma, le développement durable et la gouvernance ». WECRE France se reconstruit autour d'une nouvelle équipe élargie. Chaque nouvelle personne intéressée par ces thèmes et cette nouvelle dynamique sera accueillie avec plaisir. Toutes les générations ont leur place, y compris les adolescents qui cherchent de nouvelles relations internationales.

Les bases de cette nouvelle organisation feront l'objet de notre Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le **samedi 22 janvier à 11 h**.

Cette nouvelle aventure de solidarité attise votre curiosité ? Rapprochez-vous de nous en découvrant notre nouvelle page Facebook, en assistant à notre Assemblée Générale, ou en nous écrivant un mail à : alainauria@hotmail.com

POLICE MUNICIPALE

Ses missions

Les missions de la police municipale sont multiples, couvrent tous les domaines qui ont trait à la sécurité, au civisme et également aux aspects réglementaires tels que les certificats d'urbanisme après constructions et travaux.

Vous voyez déjà nos deux agents de plus en plus souvent et la municipalité souhaite que ce soit régulièrement dans de bonnes relations. Tout le monde doit admettre que les missions sont toujours accompagnées de rigueur et de respect.

D'ici quelques jours, la police sera en pleine possession de ses moyens matériels, radar, terminaux de verbalisation électroniques, véhicules. Même si les interventions ont pour but essentiel la prévention nous espérons que la population contrevenante comprendra également la justesse des sanctions quand elles seront appliquées.

Dans le but de renforcer la sécurité, la police veille également à ce que la signalisation des travaux touchant les voies publiques soit de mieux en mieux mise en place et demande pour cela à être prévenu quinze jours avant la mise en œuvre. Notamment maçonneries, taillages de haies, encombrements de chaussées... doivent être signalés au bureau de police en respectant ce délai.

La Police Municipale mérite votre confiance et nous ne doutons pas que l'ensemble de la population saura bientôt s'adresser à elle avec reconnaissance et considération.

ENVIRONNEMENT

Extinction partielle de l'éclairage public

Comme nous vous l'avons annoncé précédemment, un test d'extinction de l'éclairage public s'organise sur notre commune. En suite du Conseil Municipal de jeudi 10 décembre dernier, une délibération a été adoptée en ce sens, complétée par un arrêté de Madame le Maire afin de préciser notamment les horaires : **22h00 – 5h00** et les zones concernées par cette extinction nocturne partielle (zones pour lesquelles l'extinction est dès aujourd'hui techniquement réalisable), à savoir :

- Gare : square Jean Moulin / rue des Tisseuses / rue Jean-Baptiste Garcin / chemin de la Mirabelle
- Delard : chemin du Morel / chemin des Chardons / chemin du Delard / square la Gardine / chemin des 3 Châtaigniers / chemin des Contrebandiers
- Nugues : chemin du Moulin / chemin du Murier / chemin du Pré Novel / impasse des Vouises / chemin des Nugues
- Commanderie : chemin de la Commanderie
- Marie Vignon : square Marie Vignon
- Lesdiguières : square Lesdiguières
- Plateforme sportive : parking multisports

Des panneaux d'information aux principales entrées d'agglomération ont été installés, l'extinction partielle débutera à compter du **28 décembre 2020**.

Création d'un Comité Consultatif ouvert aux habitants : appel à candidatures!

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public, vos conseillers municipaux ont souhaité créer un Comité Consultatif qui aura pour vocation de travailler sur les enjeux et les moyens en matière d'extinction de l'éclairage public, dans une vision pérenne pour la commune.

Ce comité sera composé des membres actuels de la commission municipale Environnement et accueillera 4 personnes supplémentaires. Aussi si le sujet vous intéresse et que vous souhaitez apporter des idées constructives, vous avez l'opportunité de faire acte de candidature pour intégrer ce comité.

Merci pour cela de transmettre votre courrier motivé à i.difonzo@st-jeandemoirans.fr ou de le déposer en Mairie à l'attention de Mme Di Fonzo **avant le 15 janvier 2021**.

PETITE ENFANCE

Réunion sur les différents modes de garde

Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Nous vous invitons à la réunion d'information annuelle sur le Relais d'Assistants Maternelles et le Multi Accueil Les P'tits Loups de Saint-Jean-de-Moirans, qui se déroulera en visio-conférence sur ZOOM, avec l'animatrice du RAM Mme Ponti et la directrice du multi accueil Mme Canova le **lundi 25 janvier 2021 à 20 h**.

Cette réunion se fera sur inscription, merci d'envoyer votre demande de participation par mail à crechelesptitsloups38@gmail.com ou aipe.petite.enfance@gmail.com

Un lien de réunion vous sera alors envoyé afin de vous connecter.

vivre ensemble

AGENDA ■ JANVIER 2021

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

- **Ouverture de la mairie**
9 janvier de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
16 janvier de 9 h à 12 h
- **Ouverture de la mairie**
23 janvier de 9 h à 12 h
- **Visio-conférence sur les modes de garde**
25 janvier à 20 h
- **Permanence des élus**
30 janvier de 9 h à 12 h
- **Collecte de sang**
1^{er} février de 16 h 30 à 19 h 30 au CSC
- **Expo photos de la MPT**
6 et 7 février
- **Ouverture de la mairie**
6 février de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
20 février de 9 h à 12 h
- **Ouverture de la mairie**
27 février de 9 h à 12 h

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le nouveau site internet de la commune.

Vous y trouverez non seulement toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin sur Saint-Jean, mais nous vous informons aussi, en temps réel, de toutes les actualités et événements qui concernent votre village.

<https://www.st-jean-de-moirans.fr/>

Mairie

Tél : **04 76 35 32 57**

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

web : www.st-jean-de-moirans.fr

*Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune*

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début février.

Faites parvenir vos articles avant le 15 janvier.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de janvier

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 04 28 70 47 47

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 09 67 54 37 48 -
Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintejeannaise@gmail.com
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de
14 h à 19 h. Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.
Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au
08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Nicolas PARATORE** • Psychologue
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90
- **Isabelle LABARTINO** • Sophrologue, animatrice
Sophrologue-voiron.fr - Tél : 06 22 31 89 61
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

MPS : 63 Chemin des Marronniers

- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes. Tél : 04 76 67 32 71
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe. Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
Tél : 04 76 35 30 94

MSP : 5 Place du Champ de Mars

- **Pauline SUPPO, David LEBRES** • Médecins généralistes
Tél : 04 76 31 35 03
- **Fleur DARRE** • Orthophoniste. Tél : 07 66 17 34 72
- **Marie DAMOFLI** • Diététicienne nutritionniste
Tél : 06 17 38 84 34
- **Anais DECLEODT** • Orthoptiste. Tél : 07 69 62 22 56
- **Delphine GEOFFRIN** • Orthophoniste
Tél : 06 88 66 99 15
- **Viviane VICAT** • Neuropsychologue et éducatrice spécialisée. Tél : 06 04 55 15 81

En cas de violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours
3919 : pour recevoir de l'aide
119 : enfance en danger
114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS
0800 00 38 38 : Allo Familles Isère

VILLAGE

Croix de la Mirabelle

Le sondage pour choisir le nouvel emplacement de la Croix de la Mirabelle est clos.

A 53 %, c'est l'emplacement à l'angle de la Rue du Billoud et du Chemin de la Mirabelle (en face de la MPT) qui a été choisi (26 % à côté du cimetière et 21 % à l'entrée du village côté Moirans).

C'est donc à cet endroit que la croix sera réinstallée.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce sondage et donné leur avis.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <https://moupette.wixsite.com/mptstjean>

■ Infos... sections...

La Section « musique » a maintenu tous ses cours en distanciel pour garantir le lien et maintenir une continuité pédagogique. Elle remercie l'ensemble des élèves pour leurs adaptations et leur assiduité. L'équipe enseignante a su se mobiliser et gérer cette situation particulière. A bientôt pour démarrer une nouvelle année !

Une telle organisation n'a pas pu se faire pour la plupart des activités, pour différentes raisons... y compris matérielles... Nous espérons vous retrouver très vite !

Nous prévoyons de programmer une reprise des activités enfants à la rentrée : hip hop, théâtre, danse et terre et céramique, dans le cadre autorisé acuellement !

et nous gardons l'idée d'une reprise possible des activités adultes, si tout va bien à partir du 20 janvier !

■ Noël au Centre de Loisirs

Le dernier mercredi avant les vacances, les enfants du Centre de loisirs ont partagé un petit moment de bonheur, avec la visite du Père Noël et son spectacle. Les nouveaux locaux de la MPT ont brillé des lumières du beau sapin apporté par les services techniques...et décoré par les enfants et leurs « anims » la semaine précédente. Tout cela en respectant le protocole sanitaire toujours de mise. Un grand merci aux animateurs et aux encadrants qui ont mis beaucoup d'énergie dans ce contexte difficile ! Urgent : recherchons animateurs avec diplômes (BAFA complet, BPJEPS) et expériences, pour un contrat aidé (PEC, CEC) dans le cadre du dispositif de l'Etat.

■ Expo photos 2021

Sera-t-elle la 1^{ère} manifestation après cette difficile année 2020 et ses périodes de confinement ? En tout cas dans notre nouvelle Maison Pour Tous !

Si le contexte sanitaire le permet...nous vous donnons rendez-vous, les **samedi 6 et dimanche 7 février** prochains, de 10 h à 18 h.

Le thème en est : « La campagne, les travaux des champs, les arbres sous toutes les formes, d'ici et d'ailleurs ». Le vernissage est prévu le **samedi 6 février à 12 h**. Comme d'habitude, un espace sera réservé à vos photos « coup de cœur » hors thèmes. La Maison des Isles de Saint-Jean et ses résidents seront parmi nous, comme depuis quelques années.

L'installation de l'exposition se fera dès le vendredi 5 février à partir de 16h et pourra se terminer le samedi 6 février entre 9 h et 10 h.

Petits rappels techniques : vos clichés devront être sous cadre, prêts à être accrochés. Le décrochage est prévu le dimanche 7 février à 17 h 30. Prévoir sur le cadre un petit cartel explicatif (lieu, époque, inspiration, historique...) ainsi que vos coordonnées et signaler votre participation au secrétariat de la MPT - tel : 04 76 35 30 09 ou auprès de Ginette Bourderiat (gigibour@gmail.com).

La Maison Pour Tous présente à tous les Saint-Jeannais ses meilleurs vœux pour 2021 !